

félicité de leurs discours le motionnaire et le collègue qui a appuyé l'Adresse cet après-midi.

Le discours que Son Excellence a prononcé à l'ouverture du Parlement et que nous sommes à considérer porte naturellement sur les conditions canadiennes, les conditions britanniques et, dans une certaine mesure, sur la situation mondiale. Il est plus bref que de coutume, je crois. Cependant, il consacre, et c'est très bien, semble-t-il, cinq paragraphes aux questions de commerce, avec mention de ce que le Gouvernement a déjà accompli pour faciliter davantage l'échange des denrées sur le marché international et de ce qu'il projette d'entreprendre à la même fin. Rien au monde ne me paraît mieux favoriser la paix, le progrès et le bonheur des nations que la liberté d'échange dans le commerce international. C'est donc avec la plus grande satisfaction que je constate, chez toutes les nations anglophones de l'univers, une plus étroite coopération dans ce sens. J'espère voir le jour où au moins toutes les plus grandes nations libres de l'univers auront supprimé plusieurs des obstacles qui nuisent à leurs relations commerciales réciproques. Cette question m'intéresse tellement que je ne puis résister au désir d'en parler brièvement.

C'est chose élémentaire, sans doute, qu'en temps de paix du moins, la totalité ou à peu près du commerce, international et national, s'effectue par des particuliers et des compagnies, et que ces particuliers ou compagnies n'entreprendront des relations commerciales que s'ils en attendent des avantages réciproques. Il est de plus de la plus haute certitude que leurs relations cesseront si les avantages anticipés de part et d'autre disparaissent. Il s'ensuit donc, aussi sûrement que le jour succède à la nuit, que si les marchands de divers pays font affaires entre eux, il y aura profit non seulement pour eux mais aussi pour les pays où ils vivent. Il faut donc conclure de cela, à mon avis, qu'il incombe aux gouvernements d'écarter autant que possible les obstacles au commerce, laissant à leurs ressortissants, qui sont des gens d'affaires, le soin de régler les détails à leur gré. Ces citoyens ne se causeront sûrement aucun tort à eux-mêmes; et s'ils ne se font aucun tort, je ne saurais voir comment ils pourraient faire tort à leur propre pays.

Il est autre chose que je ne puis comprendre. D'autres y verront peut-être clair, mais pas moi. D'une part, nous construisons des chemins de fer, nous creusons des canaux, nous jetons des ponts sur les rivières, nous bâtissons et subventionnons des navires, nous envoyons des agents commerciaux à l'étranger pour développer le commerce international, et

L'hon. M. DANDURAND.

de l'autre, nous mettons des entraves à ce même commerce en frappant d'amendes ou d'impôts ceux qui s'y consacrent, et à grands frais nous élevons des édifices douaniers et mettons sur pied une armée d'employés pour en assurer la perception.

D'après ce que j'ai pu lire dans l'histoire, l'origine du premier édifice affecté au service de la douane et de l'accise est assez étrange. Dans des temps reculés, quand les grandes rivières constituaient les principales artères du commerce en Europe, des hommes puissants, voulant vivre en exploitant l'industrielle activité de leurs voisins, construisaient leurs châteaux ou leurs forteresses sur les rives du Rhin, du Danube et d'autres fleuves, et prélevèrent des amendes ou des droits sur tout le commerce qui suivait dans les deux directions ces grandes voies naturelles. Ce procédé, avec le temps, s'établit en permanence et fut à l'origine des postes de douane. Plus tard, les rois songèrent que cela offrait un excellent moyen de s'assurer des revenus, et ils firent leur ce procédé, mettant un terme, par la même occasion, ou un frein considérable, à l'activité de ces pillards. Plus tard encore, les corps administratifs s'emparèrent de cette source de revenus, s'en arrogèrent de par la loi l'usage exclusif, et quoique le système fut en soi mauvais, ce changement comportait tout de même une amélioration, en ce sens que les fonds ainsi perçus revenaient à la nation, en majeure partie du moins. Des gens à l'esprit pénétrant et cupide ne manquèrent jamais cependant de saisir tout ce que la manipulation des tarifs pouvait leur rapporter personnellement; d'où cette pression incessante et l'ingénieux échafaudage d'arguments employés auprès de tous les gouvernements pour les engager à maintenir les tarifs aussi élevés que possible, afin de fournir une occasion de plus, en pratique, aux manipulateurs et aux contrebandiers.

Une des plus grandes erreurs que disséminent les tenants des barrières tarifaires est à l'effet qu'il est plus avantageux d'exporter que d'importer. Il serait facile, je pense, si on en avait le temps, de prouver que l'un de ces commerces est le complément nécessaire de l'autre, qu'en pratique l'un ne saurait se maintenir sans l'autre. Le fait suivant n'est-il pas significatif? En temps de guerre, quand les pays cherchent à se nuire par tous les moyens, ils sentent d'instinct et savent bien que faire le blocus des frontières de l'ennemi et empêcher l'importation chez lui sera plus dommageable et le mettra plus tôt hors de combat que d'étouffer son commerce d'exportation.

Une autre pensée servira à mettre un terme à mes observations sur cet aspect du com-